

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 30

N°007

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2019

L'AN deux mille dix neuf, le 23 janvier, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 16 janvier 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés : PLEE Eric ,KAMALA Kilani ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Sofienne KARROUMI	Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Jean-François MONINO
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Marc RUER
Madame Thérèse MBONDO	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Nourredine KADDOURI	Madame Djamila AISSAOUI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018 par la Commune
d'Aubervilliers**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales prévoyant chaque année la délibération par le Conseil municipal du bilan des acquisitions et les cessions opérées sur le territoire de la Commune ;

Vu la délibération n°24 du 14 février 2018 portant acquisition du bien situé 52, rue Gaëtan Lamy à Aubervilliers ;

Vu les délibérations n°28-1 et 28-2 du 14 février 2018 portant cession d'un terrain situé rue de la Haie Coq à Aubervilliers ;

Vu la délibération n°66 du 27 avril 2018 portant cession du bien situé 5 impasse du Puits Civot à Aubervilliers ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 21 août 2018 portant déconsignation pour le bien situé 69, avenue de la République à Aubervilliers ;

Considérant le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018 par la Commune d'Aubervilliers annexé à la présente délibération.

Prend acte par 43 pour

DELIBERE :

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2018 par la Commune d'Aubervilliers, tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Commune.

Reçu en préfecture le : 25/01/19
Publié le : 25/01/19
Certifié exécutoire : 25/01/19

La Maire,
Meriem DERKAOUI



